

REVEST du Bion infos



Bulletin municipal de la commune de Revest du Bion n° 18 - octobre 2009

Edito

Vous trouverez, en supplément à ce numéro de Revest-Info, **une plaquette d'information de la Communauté de Commune du Pays de Banon (CCPB) au sujet du tri sélectif.** Cette plaquette rappelle les **divers produits qu'il est important de trier** ainsi que les résultats de ce tri, en 2008, sur le territoire de la CCPB. **Les résultats, s'ils sont encourageants et en progression, sont encore en dessous des chiffres départementaux et nationaux ! Donc, continuons l'effort, trions plus encore !**

Pourquoi Trier ? Tout d'abord en triant vous réalisez un geste concret, civique et citoyen pour protéger l'environnement. Ensuite, trier c'est éviter l'augmentation des coûts et donc de notre facture d'enlèvement d'ordures ménagères.

Comment ? En triant, nous valorisons les déchets concernés, mais surtout nous réduisons le volume et le poids des **ordures ménagères, qui vont à l'enfouissement.** L'élimination des ordures ménagères, considérée comme une activité polluante, est soumise à la TGAP ou Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Suite au Grenelle de l'environnement, cette taxe va augmenter afin de renforcer le principe du pollueur payeur.

L'année dernière cette taxe était de 8 € HT (hors taxe) par tonne enfouie, elle est actuellement de 13 € par tonne. Elle continuera d'augmenter par palier, pour arriver à 32 € HT par tonne en 2012.

En résumé, afin d'éviter l'augmentation des coûts de traitement des ordures ménagères :

- Trions les déchets !
- Pratiquons le compostage !
- Réduisons la production d'ordures ménagères en faisant attention à nos comportements !

Le maire, Raymond Le Moign



Sommaire

La commune page 2

Actualité page 3
C'est la rentrée...

Reportage page 4
Les ateliers de l'ESAT ...

Echo page 5
De l'économie locale ...

Patrimoine page 6
Le Revest, une commune
forestière....

Animation page 7
Journée des associations

Agenda page 8
Etat-civil page 8

La commune à ses administrés....

Revenu de Solidarité Active :

Définition du RSA :

- remplace le RMI (revenu minimum d'insertion) et l' API (allocation de parent isolé) pour les personnes privées d'emploi,
- apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent),
- complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions.

Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Assistante sociale :

Mme BI TSAI EVA tient sa permanence tous les **1er vendredis du mois de 9 à 12 h salle du Conseil Municipal** ; merci de prendre rendez-vous à l'avance au 04 92 75 06 01.

Colis de Noël :

Cette action du CCAS envers les personnes âgées est réservée aux habitants du Revest, âgés de 70 ans au moins et résidant plus de 6 mois sur la commune.

Recensement de la population :

Le prochain recensement de notre commune aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010. Un agent de recensement sera recruté par la mairie, et collectera toutes les données de l'enquête au domicile des revestois. Merci de lui réserver le meilleur accueil !

Appel à candidature :

La mairie recrute un agent en vue du prochain recensement. Cette personne devra être disponible à temps plein entre le 20 janvier et le **20 février** !

Déposez votre candidature en mairie !

Recensement militaire :

Tous les enfants, garçons et filles ayant atteint 16 ans doivent se faire recenser en mairie !

Service de déchèterie :

Une benne est mise à disposition des habitants, derrière la Maison du Temps Libre, pour collecter les déchets végétaux (pas de gravats , ni de plastiques).



La CCPB assure l'évacuation des encombrants (**gros électroménager et literie**). La collecte a lieu à domicile, le 1er mercredi de chaque mois, elle est limitée à 3 objets par foyer.

Merci de vous inscrire en mairie à l'avance ! Les autres déchets doivent être portés à la déchèterie de la CCPB à Banon !



Le Camping municipal :

Durant les mois de juillet et août 2009, notre commune a reçu la visite de 720 campeurs et caravaniers. Dans l'ensemble, ce public est plutôt âgé de 50 ans et plus. Il voyage en couple et apprécie particulièrement, notre climat, la beauté de notre paysage et le grand calme qui règne sur le plateau ! Quelques retraités ont fréquenté les lieux en juin et en septembre, avec les mêmes critères **d'appréciation des installations**

Toutefois, les campeurs ont exprimé le souhait de voir les plantations s'étoffer pour bénéficier d'un ombrage plus dense !

Actualité : c'est la rentrée !

Travaux communaux :

Enfouissement des lignes électriques :

Ces travaux seront réalisés en concertation avec le Syndicat Intercommunal d'Electrification et L'ERDF, au cours de l'année 2010.

Côté Sault : enfouissement de la moyenne et de la basse tension de la distillerie, jusqu'à l'entrée du village (ancienne scierie).

Côté Banon : enfouissement de la moyenne tension du croisement de Séderon jusqu'au bas du lotissement de la Châtaigneraie (le long de la déviation).

D'autre part, le Conseil Municipal a demandé au SIE l'enfouissement des lignes de basse tension des avenues Brochery et Miravail.

Réseaux d'assainissement :

Suite au schéma directeur d'assainissement, des demandes de subvention ont été déposées, auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau, en vue de poursuivre les travaux de rénovation de l'assainissement. Ces travaux concernent :

- la rue de la Pectoie, du croisement de la rue des Remparts , au croisement de la rue Sous le Barri.
- L'avenue des Tilleuls.

La Maison du Temps Libre :

L'installation d'une sonorisation fixe est maintenant réalisée et une formation sera faite aux associations utilisatrices !

De plus une auto laveuse électrique a été achetée pour améliorer la qualité du ménage .

A l'école du village.....

Une rentrée sereine pour les 56 élèves de notre école. Les enfants ont retrouvé avec plaisir leur maître et leurs maîtresses, ainsi que tout le **personnel municipal qui œuvre à leur bien être.**

Les 23 "petits" de l'école maternelle ont fait connaissance avec leur nouvelle maîtresse, Marie Ollivier, qui était en poste à l'école il y a 3 ans, et revient assurer le mi-temps de Michèle.

La classe de CP/CE1 a été repeinte pendant les vacances, celle du cycle 3 le sera pendant les vacances de Toussaint.

Chaque classe a reçu un superbe cadeau de la part de l'Association de la Cantine : un téléviseur à écran plat et un lecteur DVD : Bravo !

Bonne année scolaire à tous, petits et grands !

Au collège

☞ Entrent en 6ème

Valentin BARRUOL, Manon BONIS, Andréa DE CARVALHO, Steven DERKSEN, Pierre REYNAUD.

Les lauréats de l'année :

☞ au brevet Valentin LEONARDI, Laura MALO, Maëlys MARTEL, Théo MARTEL, Vinciane RAMET.

☞ au bac Thomas BOREL, Nicolas BOURGUE, Théophile BRI DI ER- DELETTRE, Chloé PONTET.

☞ autres concours Justine QUENIN (école d'infirmière).

Félicitations à tous et vœux de réussite pour les formations entreprises !

Renée BERAUD et Solange BERTELLI



Nouveauté

Les enfants du village vont pouvoir découvrir, la restauration communale dans quelques semaines. Elle sera bientôt mise en fonction, les **travaux sont terminés ! Les meubles sont en cours de livraison ...** Après quelques vérifications d'usage, l'ensemble sera opérationnel après les vacances de Toussaint !

Dans les semaines suivantes, ce sont les petits de la crèche qui bénéficieront à leur tour de ce service ; enfin, les anciens devront attendre le début de l'année 2010, pour profiter eux aussi de ce nouveau système de restauration !

Reportage : ESAT, domaine de la Haute Lèbre

Les ateliers agricoles :

LA CHEVRERIE

Sur les bases d'une expérience de plusieurs années, une équipe développe sans cesse les techniques d'élevage "caprigène+", sous le contrôle des services techniques du département, ce suivi nous permet de nous situer dans des actions technologiques et professionnelles nécessaires à la reconnaissance d'un travail bien fait.

C'est dans la continuité que 7 ouvriers suivent au quotidien une production laitière à laquelle s'ajoutent les travaux suivants :

- * Traite 1 fois par jour,
- * Alimentation,
- * Garde du troupeau,
- * Suivi et entretien sanitaire du bâtiment,
- * Suivi de la reproduction et de la mise bas.

C'est à partir d'un espace de travail adapté et dans des conditions d'élevage optimum que l'ouvrier se valorise, se responsabilise dans un rapport direct avec l'animal qui conditionne les repères vitaux et



sociaux de chacun.

LA FROMAGERIE

favorise la fabrication d'un fromage de chèvre au lait cru, et a prouvé toute sa compétence dans la finalité d'un produit de qualité.

Aux normes CE elle offre des conditions de travail et d'accompagnement adaptées qui permettent à une équipe de 5 ouvriers d'œuvrer toute l'année à promouvoir le fromage de Banon, en tenant compte des règles d'hygiène et des principes sanitaires d'une transformation agro-alimentaire.

C'est dans une ambiance et un cadre très spécifique que les ouvriers accomplissent les différentes tâches de l'atelier.

La vente directe et indirecte de nos fromages, l'adhésion aux organisations professionnelles fromagères du département, sont le moteur et le sens

même de notre action.

A noter que l'atelier fromagerie du Domaine de la Haute Lèbre a obtenu la "médaille d'argent" au concours annuel de la fête du fromage à Banon en 2008.

À suivre



**CONCOURS DE LA
FÊTE DU FROMAGE**

Monsieur/Madame/Mademoiselle/M. /Mme /Mlle
d'adresse à l'attention de ...

BANON

D' ARGENT 2008

Echo de l'économie locale ...

Les Commerces :

Boulangerie

BLANC Pascal
Avenue Clémenceau
☎ : 08.79.61.00.33
Ouvert du mardi au dimanche
de 7 à 12 H

Alimentation Générale

HOMAGE Sylvie
Rue du Portail
☎ : 04.92.77.22.20
Ouvert tous les matins
de 8 à 12 H
Et les mardis, jeudis et samedis
Après-midis de 16 à 19 h.
Dépôt de pain le lundi.

Bar des Alpes

JOURAS Mickaël
Place du Portissol
☎ : 04.92.77.22.20
ouvert de 7 à 20 h 30
Fermeture hebdomadaire le mercredi
Siège social de "la Boule Revestoise".

Restaurant "les Marronniers"

POLI Laurent et Karine
Avenue Clémenceau
☎ : 04.92.77.22.44
Fermeture hebdomadaire le samedi
Pizza à emporter le dimanche soir.

Presse Tabac Cadeaux

BONICI Marion
Place du Portissol
☎ : 04.92.77.23.89
Ouvert tous les jours de 7 à 12 H
Et de 16 H 30 à 19 h
Fermé le jeudi et le dimanche après-midi .
Nombreux services :
Gaz, photos, photocopies, papeterie ...

Fromagerie

Domaine de la Haute Lèbre
☎ : 04.92.77.3.31.67
Vente directe au public
Tous les jours
De 9 à 12 H et de 15 à 16 H 30

Alimentation biologique et végétale à base de soja

Société TOSSOLIA
(ancienne scop Tofoulie)
Quartier le Quarri
☎ : 04.92.77.00.99
☎ : 04.92.77.61.55
Vente directe au public
Du lundi au vendredi
De 8 H à 16 H

Les Services :

La Poste

Avenue du Ventoux
☎ : 04.92.77.25.23
Agence ouverte tous les matins
du lundi au samedi
de 8 à 12 H.

Médecine Générale

HEBERT M.J.
Avenue du Ventoux
☎ : 04.92.77.20.94
☎ : 06.87.40.95.09
Consultations au cabinet
lundi - mercredi - jeudi et vendredi
de 15 à 18 h
Le mardi de 17 à 18 h 30
Visites à domicile.

Patrimoine : Le Revest une commune forestière ?

Des espaces boisés intégrés dans un paysage diversifié .

Le territoire communal couvre une superficie de 4 370 hectares dont, 1 694 hectares de forêt : ce qui donne un taux de boisement de 39%.

Pour situer ces données, il faut savoir que le taux de boisement national est de 29%, 41% à l'échelon régional, 49% au niveau départemental et 61% pour l'ensemble de la Communauté de Communes du Pays de Banon.

En excluant la commune "atypique" de Saumane (seulement 322 ha de surface totale dont 8% de forêts"), la part de la forêt sur Revest, nous place en position de "commune la moins boisée" de notre intercommunalité alors que nous sommes la troisième plus vaste (après Simiane et Redortiers).

Cette situation résulte du dynamisme des activités agricoles qui limite la progression naturelle de la forêt. L'agro-pastoralisme est donc l'élément majeur qui structure le paysage de notre cadre de vie immédiat, marqué par l'alternance de milieux ouverts et d'espaces forestiers.

Quelles sont les grandes caractéristiques de la forêt de notre commune ?

Tout d'abord il s'agit d'une forêt privée, au foncier assez concentré puisque plus de la moitié de la superficie (54%) est constituée de propriétés de plus de 25 hectares de bois. Aussi, gardons à l'esprit que pour toutes nos activités en forêt (chasse, cueillettes, ramassages...) il nous faut l'accord du propriétaire.

Sinon, la répartition est assez équilibrée entre feuillus et résineux, avec cependant une particularité : la présence du châtaignier, justifiée par la composition originale de nos sols

au regard du vaste ensemble calcaire qui caractérise la géologie provençale.

La présence de plantations résineuses productives, les bonnes conditions de croissance des arbres et d'exploitation font que de nombreuses forêts de notre commune sont gérées et exploitées par les différents acteurs de la filière bois, ce qui n'est pas sans poser de problème à notre réseau de dessertes, largement inadapté à la circulation de camions lourdement chargés.

La commune compte mener prochainement une réflexion afin de préserver les accès aux massifs forestiers, tout en limitant les frais d'entretien des plates-formes, supportés par la collectivité.

Le Revest engagé dans la gestion durable des espaces forestiers !

La commune est propriétaire d'une dizaine d'hectares , et vient de vendre , par l'Office National des Forêts (pour une coupe d'éclaircie) une parcelle de Pins noirs d'Autriche, au dessus des Babaous.

Afin de manifester son engagement en faveur de la gestion durable des écosystèmes forestiers, la commune a décidé d'adhérer à l'association départementale des communes forestières ce qui permettra de faire certifier nos parcelles sous un label de qualité environnementale (PEFC).



Par ailleurs cette adhésion nous permettra de bénéficier d'assistance technique pour tous nos projets impliquant la filière bois (bois-matériau, bois-énergie...)

Gilles MARTINEZ

Animation : journée des associations



Samedi 19 septembre de 14 à 18 H, une dizaine d'associations du village s'étaient mobilisées à la salle du Temps Libre pour présenter leur prochain programme d'activités 2009/2010 !

A cette occasion :

La Ruche en organisant des portes ouvertes à la crèche....

Le Comité des Fêtes en présentant un vidéo rama relatant la dernière "fête des moissons"...

L'Association des Parents d'Elèves ,et L'Ecole en présentant divers travaux d'élèves et en listant les actions réalisées...



L'Union Sportive Revestoise, en affichant le calendrier des prochaines rencontres.

L'Age d'Or et la Boule Revestoise, en montrant des photos , des panneaux, des affichettes des actions réalisées au cours de l'année passée....

L'Association pour la Valorisation de la Châtaigneraie en commentant des photos et annonçant la prochaine fête de la châtaigne.

Le Foyer Rural a animé l'après-midi, en réalisant son cours de peinture sur place et en exposant des réalisations des ateliers de Tournage sur Bois et d'Art Floral...

Un gros effort d'attractivité a été fait par toutes les associations, pour que les différentes lectures soient synthétiques et ludiques .

Toutefois les bénévoles présents ont regretté le peu de participants .

Merci aux curieux qui sont venus se renseigner !

Viviane COLLET

Les associations affichent régulièrement leurs activités ponctuelles dans les commerces du village, au panneau électoral , à la maison du temps libre et au Syndicat d'initiative. Consultez ces points d'information pour vous joindre à l'animation du village !

Générosité :

Une dizaine d'associations revestaises ont remis un chèque de soutien à l'association "**un autre monde pour Louna**" pour que cette frêle enfant de 6 ans puisse continuer les soins intensifs dont elle bénéficie !



Louna entourée de ses parents !
Vous pouvez adresser vos dons à :
[www. Unautremondepourlouna.fr](http://www.Unautremondepourlouna.fr)

Le Syndicat d'Initiative,

En sommeil depuis plusieurs années, il a repris de l'activité depuis le mois d'avril .

Un nouveau bureau, présidé par Evelyne MALO a mis en œuvre, une permanence durant tout l'été au "Point info" (bureau de la salle du conseil).

Jean Paul BERNARD a assuré l'accueil et renseigné environ 500 visiteurs, touristes, campeurs et autres curieux des beautés du plateau d'Albion.

Un petit dépliant présentant notre commune sous un angle très attractif a été édité.

Longue vie à cette équipe dynamique !

Agenda des activités :

Octobre

Le 25 : Fête de la Châtaigne.

Novembre

Le 6 : Castagnade de l'Age d'Or.

Le 7 : loto du Comité des Fêtes.

Le 15 : thé dansant de l'Age d'Or.

Le 22 : loto de l'APE.

Décembre

Le 4 : repas de l'Age d'Or.

Le 5 : fabrication d'objets de Noël de l'APE.

Le 6 : loto de la Boule Revestoise.

Le 11 : repas de Noël de l'SEAT.

Le 13 : Marché de Noël de l'inter association.

Le 19 : loto de l'USR.

Le 20 : après-midi récréatif du CCAS.

Janvier

Le 6 : A G de l'Age d'Or.

Le 10 : galette des rois de l'APE.

Le 16 : vœux de la municipalité.

Le 17 : loto de l'Age d'Or.

Le 24 : Thé dansant de l'Age d'Or.

Le 30 : loto des écoles.

Etat Civil :

Naissances :

Léony le 29/07/09 à Apt,
Fille de Anne TAVERNIER et Alexandre BRUNO,
Petite-fille de Bernadette et Bernard TAVERNIER.

Emmy le 30/07/09 à Bagnols / Cèze,
Fille de Karine PIERRE SNARD et Nicolas SOULIER,
Petite-fille de Colette et Yves PIERRE SNARD.

Nino le 20/08/09 à Marseille,
Fils de Isabelle OLLIVIER et Frédéric BERNARD,
Petit-fils de Hélène et Patrice OLLIVIER.

Lilian **le 21/08/09 à Carpentras**,
Fils de Clotilde FERDINAND et Guillaume VALETTI,
Petit-fils de Frédérique GIOVAGNOLI.

Eloïse le 30/09/09 à Bagnols / Cèze,
Fille de Marjorie BONISSI et Olivier GIRES,
Petite-fille de Marius et Mireille BOURRELLI.

Eva-Lili le 10/10/09 à Feyzin,
Fille de David et Carole GARCIA,
Petite-fille de Nicole et Raymond LE MOIGN.



Directeur de publication et imprimeur:
Raymond Le Moign, Maire de Revest du Bion
Mairie – Avenue Clémenceau

Tel: 04 92 77 22 26 Fax: 04 92 73 28 30

Email: commune.revestdubion@orange.fr - site : www.revestdubion.fr